

NOS PERMANENCES

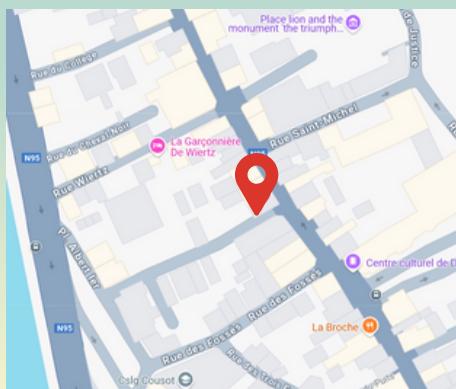
A Dinant (Rue Grande, 42)
Le mardi et jeudi de 9h à 12h

A la Calestienne à Beauraing
Le mercredi de 9h à 12h

A l'ASBL Espaces à Ciney
Le vendredi de 9h à 12h

Au CPAS de Ciney
Le vendredi de 13h à 16h

Nous sommes situés au 42
rue Grande à Dinant.



CONTACTS

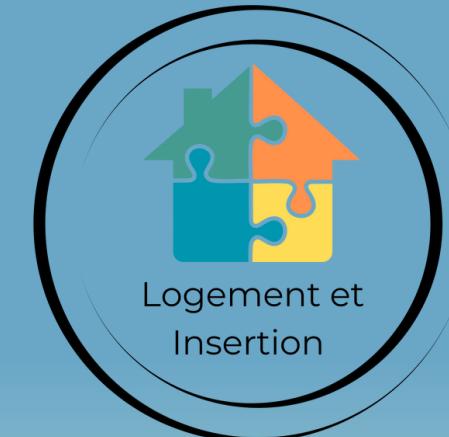
Rue Grande, 42
à 5500 Dinant
0477 74 22 10

secretariat@logementetinsertion.be



Scanne moi !

site web: <https://logementetinsertion.be>



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL EN MATIÈRE D'HABITAT





Nous portons une attention particulière à l'accompagnement social dans le logement, tant dans les dimensions techniques et administratives que sociales ou juridiques, convaincus que cet accompagnement favorise l'insertion durable des personnes au sein de leur logement.

- En recherche d'un nouveau logement ?

Nous vous apportons conseils et soutien dans vos démarches

- Besoin de conseils juridiques ?

Nous décryptons avec vous le contenu de votre contrat de bail.

- Des problèmes de salubrité ?

Nous analysons ensemble votre situation de vie et les pistes de solution à explorer

- Des difficultés dans la gestion de votre logement ?

Nous vous proposons un accompagnement personnalisé et adapté à vos besoins.



Housing First, qu'est-ce que c'est ?

Le projet Housing First prévoit un accès rapide en logement pour les personnes qui en sont les plus éloignées, c'est-à-dire des personnes ayant un long parcours d'errance et ayant une problématique de consommation et/ou de santé mentale.

Le projet propose de travailler à partir du logement pour viser le rétablissement des personnes et leur insertion durable.

Ce processus est encadré par un accompagnement intensif et de longue durée proposé par une équipe de travailleurs sociaux.



Une personne spécialisée (disposant de compétences spécifiques dans le secteur de l'immobilier) et neutre a été engagé pour développer

les missions suivantes :

- Assurer la prospection de biens issus du parc immobilier privé ;
- Tenir un rôle d'intermédiaire et de médiateur entre propriétaires et locataires ;
- Aborder ouvertement avec ceux-ci les enjeux financiers liés à la location ;
- Proposer aux propriétaires des "options de garanties" (gestion du paiement de loyer, accompagnement à domicile et/ou gestion du bien) ;
- Inciter les propriétaires à entrer dans une "démarche de solidarité à risque limité" ;
- Informer les propriétaires sur les différentes aides existantes (prêts et subventions)